

Commune de ST JACQUES DES ARRETS

« le Bourg » 69860 ST JACQUES DES ARRETS

Tél : 04.74.04.61.60 / fax : 04.74.04.67.71

Courriel : mairie.stjacques_da@numericable.com

Site Internet : www.saintjacquesdesarrets.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 23 Janvier 2015

Date de Convocation : 16 Janvier 2015

Date d'affichage du compte rendu : 30/01/2015

Présents : LACHARME Béatrice, TRIBOULET Christiane, AYNES Benoit, PEYRE Gilbert, TRIBOULET Monique, SANGOUARD Bruno, SANGOUARD François, ARNAULT Sophie

Absent(e)s excusé (e)s: Kevin RENAUD, Sylvain MICHAUD, Annick Geoffray

Christiane TRIBOULET a été désigné(e) secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la séance du 05 Décembre 2014

Il a été approuvé à l'unanimité des présents.

Madame le Maire ouvre la séance.

1° SYDER

M. Benoit AYNES propose de mettre fin au partenariat avec le SYDER concernant la compétence chauffage afin de privilégier les bureaux d'études locaux. Le conseil approuve.

2° BATIMENTS

CUVE PRIMAGAZ : les élus ont étudié la question de désinstaller la cuve Primagaz concernant le logement au-dessus de la salle communal. Or, il apparait que la commune est en contrat de location avec Primagaz jusqu'en juin 2017. Cela coûterait donc trop cher de faire retirer le gaz et évacuer la cuve.

TRAVAUX LOGEMENT : Les travaux du logement au-dessus de la salle des fêtes avancent à bon rythme. Le conseil attend toujours le devis d'ERDF pour le déplacement du compteur électrique. De plus, le logement pourrait être classé en norme BBC en effectuant un diagnostic énergétique.

DETECTEURS INCENDIES : Deux devis ont été présentés au conseil pour équiper les logements communaux, ainsi que les gites, de détecteurs d'incendie (obligation d'installation pour le propriétaire au 8 mars 2015). L'entreprise BONHOMME a été retenue pour installer 15 détecteurs valables 10 ans pour un total de 924€HT.

TOITURES : Concernant les toits de la salle des fêtes et de l'auberge, des travaux sont à envisager. En effet, il y a de nombreuses tuiles endommagées sur le toit de la salle des fêtes mais les fuites ont été réparées par l'entreprise Stéphane CHARVET. Celui-ci conseille d'attendre avant de refaire tout le toit. Concernant le toit de l'auberge, le conseil envisage de

refaire à neuf la partie qui donne sur la route et de nettoyer la partie qui donne sur la cour en retirant la mousse. Les travaux pour le toit de l'auberge devraient être réalisés sur le budget 2015 pour un coût d'environ 7000€ HT. Deux devis ont été réalisés mais pas encore acceptés.

3° TOURISME

COMPTE RENDU REUNION DU 13/01 : Une réunion a eu lieu le 13 janvier concernant l'organisation des gîtes (accueil, remise des clés, ménage...) Il a donc été décidé que les gîtes seraient gérés sur la base du volontariat. Mesdames TRIBOULET Christiane, TRIBOULET Monique, SANGOUARD Josette, RITTER Martine, GEOFFRAY Annick se sont portées volontaires. De plus, le bilan concernant l'adhésion aux gîtes de France est très positive.

GUIDE TOURISTIQUE 2015/2016 : L'encart publicitaire du village sur le guide touristique est reconduit dans les mêmes conditions que les années précédentes.

WIFI : La commune est toujours en attente de la proposition d'orange pour installer le WIFI aux bénéfices des gîtes.

4° CHAUFFERIE COLLECTIVE

Madame le Maire propose de demander une étude de faisabilité pour l'installation d'une chaufferie collective au bois en remplacement du système de chauffage actuel, très coûteux, pour les logements communaux. Le conseil a délibéré et accepte de faire appel à un bureau d'étude situé à Amplepuis pour effectuer cette étude pour un coût total de 3825€ HT subventionné à 60% par le département. Il n'est pas exclu que les particuliers puissent bénéficier du système si le projet abouti.

5° TRAVAUX 2015

ASSAINISSEMENT AU LIEU-DIT CHAGNY : La commune prévoit de faire un appel d'offre pour trouver un bureau d'étude compétent afin d'étudier le projet d'assainissement collectif au lieu-dit Chagny.

ACCESSIBILITE POUR LES ERP (Etablissement Recevant du Public) :

La commune a pour obligation de se mettre aux normes pour l'accessibilité des ERP aux handicapés. La communauté de Commune du Haut Beaujolais s'est proposée de mandater un bureau d'étude pour réaliser un audit permettant d'évaluer l'accessibilité actuelle.

6° DELIBERATION : Une délibération a été prise concernant le règlement d'une dépense d'investissement engagée avant le vote du budget primitif 2015, il s'agit d'une facture d'enfouissement des réseaux Orange au Lieu-Dit « Chagny ».

7° QUESTIONS DIVERSES

CAUTION LOCATION JONQUILLE : Madame le Maire décide de ne pas rembourser la caution de l'ancien locataire qui a quitté sans préavis son logement et laissé l'appartement dans un état déplorable. Le conseil approuve.

LOGO SAINT JACQUES DES ARRETS : Monsieur Benoit AYNES, propose de moderniser et informatiser le blason du village pour la somme de 40€. Le conseil approuve.

PANNEAU PILE : Le conseil décide de retirer le bac de récupération des piles usées situé à l'entrée du village dans un souci d'écologie.

COMPTEUR STEP : Madame le Maire avise le conseil qu'un des compteurs de la STEP a été changé sous garantie car défectueux. Les autres compteurs sont sous contrôles.

VILLAGE D'ACCUEIL : Peu voir pas d'avancement concernant le projet « miellerie » sur notre secteur.

CORRESPONDANCE « LE PROGRES » : Un nouveau contact a été attribué à la commune.

ECOLE / RPI : Madame le Maire informe le conseil que l'avenir du RPI Ouroux/Avenas est en danger. En effet il manque cruellement d'effectif pour maintenir certaines classes. Des rencontres sont organisées pour tenter de trouver des solutions.

DIVERS COMMUNE : Il a été constaté que le panneau indiquant le lieu-dit « Creux des vaults » est tombé. De plus le panneau du sentier pédestre au lieu-dit « Chagny » est coupé en deux. Il y a également un problème avec le boîtier du câble au lieu-dit « Chagny » qui est tombé.

REUNIONS DIVERSES : Réunion assainissement prévue le 6 février à 14h00.
Réunion finance, date à fixer.

Prochain conseil municipal : VENDREDI 27 FEVRIER à 20H00

Fin de séance 23h15.

Le Maire,
Béatrice LACHARME